

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Examen d'un élève de l'école d'agriculture de Ste-Anne, pour l'obtention d'un brevet de capacité ou diplôme.—L'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis.—Nécrologie: Révérend M. Hubert Beaudet, curé de la Baie St-Paul.

Causerie Agricole : Des principales vertus du bon cultivateur: Etre bon chrétien; l'instruction; l'économisme; rectitude de jugement; esprit d'observation et d'exécution.

Sujets divers : L'art agricole (Suite): De l'ammoniaque.—Emploi de la chaux contre les insectes.—Semences en lignes et choix des semences.

Choses et autres : Important aux Sociétés d'agriculture: grande importation d'étalons percherons et normands.—Qui trop embrasse mal étreint.

Recettes : Pour vernisser les statues ou objets en plâtre.—Crépissage indestructible.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcelicour, artiste vétérinaire. Prix: 35 cts.

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écrivain, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Examen d'un élève de l'école d'agriculture de Ste-Anne pour l'obtention d'un brevet de capacité ou diplôme.—Dimanche dernier au soir, M. C. P. Dufresne ayant complété ses cours de deux ans à l'école d'agriculture de Ste-Anne, subissait un examen dans le but d'obtenir un brevet de capacité agricole. Etaient présents: M. le Prieur Poiré; le Rév. M. Tremblay, directeur de l'école d'agriculture; M. J. D. Schmouth, professeur d'agriculture; M. Joseph Roy, chef de pratique; le rédacteur de la Gazette des Campagnes. Les membres du cercle St Idore, comprenant tous les élèves de l'école d'agriculture, assistaient à cet examen.

Suivant les règlements du Conseil d'agriculture, l'élève devait être préparé à subir un examen sur un plan de culture quelconque, au choix du professeur d'agriculture de cette institution. M. Schmouth avait choisi, comme thèse de développement, la culture pendant six années de la terre que devait occuper M. Dufresne au sortir de l'école d'agriculture.

Voici le plan de culture proposé par M. Schmouth:

Soit une terre de cent arpents en superficie, de forme carrée, dix arpents sur dix, accompagnée d'un lopin de terre en emplacement adjacent mesurant cinq arpents en superficie sur lequel est située la maison d'habitation. Le tout situé sur le numéro 8 du 1er rang de la Pointe d'Acton et à quatre milles de la station Durham Sud du Grand Tronc, et longeant le chemin public pour se rendre aux scieries connues sous le nom de Moulins de O. Dufresne.

Les produits de la propriété sus-désignée peuvent être facilement écoulés aux susdites scieries qui n'en sont éloignées que d'environ vingt arpents.

Le terrain est divisé en trois lopins de même longueur, mais de différentes largeurs; le premier et le deuxième à l'Ouest ont chacun trois arpents, et le troisième à l'Est des précédents a quatre arpents.

Le sol penche ou incline simplement du Nord au Sud, ce qui rend l'égouttement facile; mais on même temps il y a une pente fort régulière de l'Est à l'Ouest vers le milieu de la propriété, de sorte que le champ du milieu recevant les eaux d'égout de ses deux voisins est très humide; puis la présence d'une grande quantité de pierre dans la couche végétale et le sous-sol, en rend la mise en culture très dispendieuse.